



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement d'emprunt **772-2019**, adopté par le conseil municipal à la séance ordinaire du 1^{er} avril 2019, décrétant un emprunt n'excédant pas 1 636 000 \$ pour l'exécution des travaux de construction des rues A et B, d'un bassin de rétention et la réfection d'un fossé sur le chemin Sainte-Béatrix, a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 2 juillet 2019.

Ce règlement entre en vigueur en date de ce jour.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 4^e JOUR DU MOIS DE JUILLET 2019.

René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 4^e jour du mois de juillet 2019, entre 12 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4^e jour du mois de juillet 2019.

René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier